

Union Nationale des Aménageurs

Les trophées de l'aménagement au service de la collectivité – édition 2023

Vous trouverez en **annexe 7**, le **dossier de candidature** pour la **12^{ème} édition des trophées de l'Aménagement durable de l'UNAM**.

Ces trophées sont l'illustration concrète de **l'engagement de la profession pour la transition environnementale et la preuve qu'il est possible de répondre à la fois aux rêves des familles, aux besoins des élus et aux impératifs écologiques**.

L'aménagement permet d'intégrer aux projets des mix de solutions pour penser global et agir local : logement, mobilités, énergie, biodiversité, commerces, emplois, services publics, santé, logistique, smart grid...

À l'heure où la lutte contre l'étalement urbain est une priorité pour tous, l'aménagement fait donc naturellement son retour au premier plan puisqu'il est **la meilleure réponse opérationnelle capable d'allier sobriété foncière et mixité des formes et des fonctions urbaines**.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 13 novembre 2023.